

CONDITIONS GENERALES

Inscription

Une inscription par téléphone, par écrit ou sur présentation personnelle est reconnue valable.

Un acompte de 50% du montant total est versé à l'inscription.

Le solde sera versé au plus tard au départ de la course.

Après le versement de l'acompte, les participants recevront une liste de matériel adéquate ainsi que toutes les informations nécessaires pour l'activité à laquelle ils se sont inscrits.

Annulation

L'acompte n'est pas remboursé en cas d'annulation par le client.

Aucun remboursement ne sera effectué en cas de raccourcissement du temps de séjour convenu, quelle qu'en soit la cause (météorologie, santé, fatigue d'un client).

Le remboursement de l'acompte est remboursé en cas d'annulation de l'activité par Zigzago, qui se réserve le droit de modifier ou d'annuler le programme selon la météo ou les conditions sur le terrain. Le manque de participants peut également être invoqué.

Le remboursement de l'acompte ne pourra être accordé qu'en cas de maladie ou accident certifié par un médecin et annoncé avant le début de l'activité. Un montant de 10% sera retenu pour couvrir les frais administratifs.

Si vous êtes obligé de renoncer à votre randonnée, vous avez la possibilité de céder votre réservation à une tierce personne. Le participant de remplacement doit accepter le contrat aux conditions stipulées. Cette personne et vous-mêmes êtes solidairement responsables de l'acquittement du montant de l'activité ainsi que des éventuels frais supplémentaires occasionnés par le désistement.

Assurances

Il incombe au client de contracter les assurances suivantes (recommandées) :

- Assurance maladie et accident
- Assurance couvrant les frais de recherches, de sauvetage et de rapatriement en cas d'accident
- Assurance responsabilité civile incluant les accidents en montagne
- Assurance frais d'annulation

Je suis au bénéfice d'une assurance responsabilité civile pour lésions corporelles et dommages matériels à hauteur de CHF 10'000'000.-.

Paielements

- toutes les factures sont établies en CHF
- si le client désire payer en €, c'est possible sur demande. Le taux de change utilisé sera celui de la date du paiement
- si le client veut payer par virement bancaire, tous les frais liés sont entièrement à la charge du client.
- la réservation n'est définitive qu'à la réception du montant total.

Photos

Les photos prises lors des activités peuvent être publiées sur notre site, notre page Facebook ou peuvent agrémenter nos brochures.

Si vous ne désirez pas être pris en photo, veuillez nous le signaler

Santé

Les participants doivent être en bonne santé et avoir une condition physique appropriée à l'activité à laquelle ils se sont inscrits.

Sous couvert de la confidentialité, prière de nous tenir informer en cas de maladie chronique (asthme, épilepsie, diabète, problème cardiaque etc.), de même que des allergies éventuelles (gluten, piqûres d'insecte, etc.).

Droit applicable et for juridique

Seules les dispositions du droit suisse sont applicables. En cas de litige, le for juridique est situé à Nendaz, canton du Valais, Suisse

Haute-Nendaz, le 10 décembre 2015

Lien pour tarif et conditions de l'association suisse des accompagnateurs en montagne :

<http://www.randonnee.ch/fr/Randonnees/Tarif-et-conditions/>